



**Liste indicative des informations à fournir  
dans le cadre de la procédure d'examen au cas par cas  
préalable à la réalisation d'une évaluation environnementale  
Article R. 122-17-1 du code de l'environnement**

**Examen au cas par cas pour un PPRN**

Imprimé téléchargeable sur le site <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr>

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
Nom de la personne publique responsable du PPRN		Préfet du département de l'Hérault
Service en charge de l'élaboration du PPRN		DDTM34 / SER – PRNT
1. Caractéristiques du PPRN		
Procédure concernée :		révision du PPRi de MAUGUIO
Est-ce une élaboration ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non		
Est-ce une révision d'un PPRN existant ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Si oui, préciser la date d'approbation du PPRN : 16/03/2001		
Quels sont les zonages existants ?		
Zonages R, RU1, RU2, BN, BU, L1 et L2 au PPRi approuvé le 16/03/2001.		
Quelles sont la raison et la caractérisation de cette modification ?		
Prise en compte de la circulaire du 27 juillet 2011 (MEDDTL/DGPR) relative à la prise en compte du risque de submersion marine dans les plans de prévention des risques naturels littoraux. Prise en compte de l'évolution de la connaissance des risques littoraux (déferlement, submersion marine, érosion, effets du réchauffement climatique, submersion marine extrême) ; Intégration des évolutions réglementaires survenues depuis l'approbation du PPRi en 2001 notamment la prescription de mesures de réduction de la vulnérabilité sur le bâti existant ;		
2. Caractéristiques de la zone susceptible d'être touchée et les incidences potentielles du PPRN		
21. Informations disponibles sur le phénomène naturel et le niveau d'aléa		
Quels sont les phénomènes naturels concernés ?		
Aléas inondation par débordement de cours d'eau et submersion marine (y compris déferlement). Aléa érosion.		
Quelles sont les informations disponibles sur le risque ?		
préciser les cartographies existantes : atlas des zones inondables, territoire concerné par un risque important d'inondation-TRI, données de l'évaluation préliminaire des risques ...		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Carte de zonage du PPRi de Mauguio approuvé le 16/03/2001.</li> <li>- Territoire à Risque Important d'inondation TRI Montpellier-Mauguio-Lunel-Palavas identifié par arrêté du Préfet coordonnateur de Bassin du 12 décembre 2012.</li> </ul>		
Quel est le potentiel de population susceptible d'être touché ?		
Pour Mauguio : 12 118 habitants, soit 78 % de la population		
Quelles sont les activités économiques concernées, les surfaces ouvertes à l'urbanisation inondables ?		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'arboriculture et le maraîchage ;</li> <li>- Le tourisme balnéaire estival avec Carnon, son port de plaisance et ses plages ;</li> <li>- L'aéroport Montpellier-Méditerranée et ses zones d'activités.</li> </ul>		
Quelles sont les infrastructures (de transport ou réseaux) susceptibles d'être touchées ?		
Voiries communales et départementales, aéroport Montpellier-méditerranée		
Quel est l'historique des derniers événements ?		
par exemple date des dernières et/ou principales inondations, arrêtés de catastrophe naturelle ....		
Tempêtes de 1982 et 1997 dans le golfe du Lion. Arrêtés catastrophes naturelles ( voir sur le site prim.net : <a href="http://macommune.prim.net/d_commune.php?insee=34209">http://macommune.prim.net/d_commune.php?insee=34209</a> )		
Quelle est l'indication des dommages constatés ?		
Pas de renseignements.		

**22. Autres enjeux environnementaux du périmètre concerné par le PPRN et du territoire susceptible d'être impacté**

Il convient de prendre en compte pour cette analyse l'ensemble du territoire susceptible d'être impacté :



périmètre concerné par le PPRN, mais aussi zones potentiellement impactées.  
**Quel est le périmètre des communes dans la zone susceptible d'être touchée ?**

*joindre une carte de situation et un plan du périmètre du PPRN*

**voir annexe cartographie**

**Quelles sont l'occupation et les vocations actuelles des sols ?**

Habitat, activités aéroportuaires, activités commerciales (services, tourisme, loisirs), activités agricoles, infrastructures routières et aéroportuaires.

**Le territoire susceptible d'être touché est-il couvert en totalité ou en partie par des documents d'urbanisme (SCOT, PLU, cartes communales) ?**

*préciser les documents concernés et leur état d'avancement.*

PLU

**Ces documents sont-ils approuvés, en cours d'élaboration ou de révision ?**

PLU approuvé le 17/07/2006 (modification n°3 approuvée le 05/11/2012)

**Sur quelle surface totale de la zone concernée par la prescription ?**

Toute la commune

**Les documents existants ou en cours d'élaboration/révision prennent-ils (prendront-ils) en compte le risque selon les mêmes critères que le futur PPRN ?**

Conformément à l'article L 126-1 du code de l'Urbanisme, le PPRi sera annexé au PLU de Mauguio dans les trois mois suivant son approbation.

**Ces documents ont-ils fait ou feront-ils l'objet d'une évaluation environnementale à l'occasion de leur élaboration ou de leur révision ?**

Non.

**Comment se caractérise la pression de l'urbanisation sur le territoire ?**

*définie par exemple par le nombre de permis délivrés annuellement accordant une création ou une extension de surface et sur une période de référence de cinq ans par exemple, ou par la consommation d'espaces sur une période de référence*

Entre le dernier recensement en 2009 et le précédent en 1999, la population de la commune de Mauguio est passée de 14846 habitants à 16195 habitants (progression de 9 %).

Le nombre de logements à Mauguio a progressé de 7 %, passant de 10389 à 11097 logements (dont 69 % de résidences principales et 31 % de résidences secondaires).

**Quels sont les zonages environnementaux (autres que relatifs aux risques) dans le périmètre du PPRN ou dans la zone potentiellement touchée ?**

*préciser en particulier l'existence de ZNIEFF, parc national, parc naturel marin, parc naturel régional, réserve naturelle, arrêté de biotope, zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation, périmètre de protection rapprochée de captage d'AEP, site inscrit ou classé, site Natura 2000.*

*caractériser ces secteurs d'intérêt écologique et patrimonial, leur faune et leur flore vis-à-vis de leur sensibilité à l'aléa considéré...*

Dans le périmètre du PPRi sont recensés des enjeux environnementaux tels que des ZNIEFF (type 1 et 2), des sites classés et des zones Natura 2000 (ZPS). Ces secteurs présentent souvent un intérêt comme zone d'expansion de crues dans la gestion d'une inondation sur des secteurs pas ou faiblement urbanisés.

Les inondations, phénomène naturel, ont dans la plupart des cas un impact positif sur l'environnement : remplissage des nappes, fertilisation des sols (par le dépôt de sédiments), participation à la biodiversité des espaces alluviaux et contribution, par l'apport de sédiments.

**La zone susceptible d'être touchée est-elle concernée par un SAGE ?**

Oui. SAGE « Lez-Mosson-Etangs Palavasiens » en phase d'approbation.

***Si oui, celui-ci concerne-t-il tout ou partie du périmètre du PPRN ?***

Tout le périmètre est concerné.

***Prend-il en compte les risques d'inondation dans son règlement ?***

Oui

**La zone susceptible d'être touchée contient-elle des éléments constitutifs du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) ?**

Le SRCE est en cours d'élaboration.

***Si oui, lesquels sont-ils sensibles aux inondations ?***

**Quels sont les impacts directs et indirects, positifs et négatifs, cumulés, qui sont potentiellement induits par le PPRN à prescrire ?**

La révision du PPRi déterminera les limites des zones inondables permettant une meilleure prise en compte des risques et de leurs conséquences.

### 3. Annexes cartographiques

*joindre une carte de situation et un plan du périmètre du PPRN et le cas échéant toute autre carte utile (enjeux environnementaux, zonages du document d'urbanisme,....).*

- Plan de situation de Mauguio ;
- Carte d'aléas du PPRi approuvé le 16/03/2001 ;
- Cartes des contraintes milieu ZNIEFF type 1 et type 2, Natura 2000, et captages et site classé.